

SOIRÉE D'INFORMATION AUX PARENTS DES FUTUR-E-S ÉLÈVES DE 5P

ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE PENTHALAZ-VENOGE



MAI 2026

DÉROULEMENT

- PRÉSENTATION GÉNÉRALE
- STRUCTURE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE
- BIENVENUE EN 5P !
- EVALUATION
- AGENDA DE L'ÉLÈVE
- CADRE INSTITUTIONNEL, RÈGLES DE VIE ET ABSENCES
- COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES
- APPAREILS CONNECTÉS
- PARASCOLAIRE
- CONTACTS

SYSTÈME SCOLAIRE VAUDOIS : STRUCTURE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

PREMIER CYCLE PRIMAIRE

7-8 ans	4P	premier cycle primaire
6-7 ans	3P	
5-6 ans	2P	
4-5 ans	1P	

DEUXIÈME CYCLE PRIMAIRE

11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire
10-11 ans	7P	
9-10 ans	6P	
8-9 ans	5P	

DEGRÉ SECONDAIRE 1

Rac1 et Rac2 12 ^e année certificative			
14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale	troisième cycle voie prégymnasiale
13-14 ans	10S		
12-13 ans	9S		

BIENVENUE DANS NOS COLLÈGES



Enseignantes de classe :
5P/71 : Mme Adeline Boulon et
Mme Dominique Collomb
5P/72 : Mme Diana Botrugno et
Madame Véronique Schwitter



Enseignant-e-s de classe :
5P/81 : M. Yannick Genet et Mme
Isabelle Lovato
5P/82 : Mme Maude Berthoud et
M. Yannick Genet



Enseignantes de classe :
5P/91 : Mme Carole Lüthi - Zbinden
et Mme Sandrine Pirker



CHEMINER
ENSEMBLE
POUR
LE BIEN-ÊTRE
DE L'ENFANT

BIENVENUE EN 5P !

RELATIONS ÉCOLE - FAMILLE

Rôle éducatif de la famille et mandat instructif de l'école.

Notre objectif : une communication simple, directe et efficace pour soutenir au mieux les élèves.

CLIMAT DE TRAVAIL SEREIN ET BIENVEILLANT

- Collaboration entre les classes
- Animations pédagogiques et piscine (12 semaines)
- Équipes et espaces ressources
- Partenaires

Diverses informations se trouvent également [sur notre site](#).

PREMIER CONTACT : L'ENSEIGNANT-E DE LA CLASSE

La personne qui connaît le mieux votre enfant à l'école, c'est son enseignant-e. C'est donc toujours **le premier point de contact et l'interlocuteur-trice principal-e** pour tout contact concernant votre enfant.

Chaque enseignant-e choisit son canal de communication.



Merci de respecter le canal de communication indiqué.



QUESTIONS LIÉES AU BIEN-ÊTRE ET AU VIVRE-ENSEMBLE

Dans l'**agenda**, une page "**Bien-être**" regroupe des ressources utiles.

Vous y trouverez notamment :

- Le contact de la médiatrice scolaire et de l'infirmière scolaire
- Les coordonnées du service PPLS

Confidentialité :

Les échanges avec la médiatrice sont **confidentiels**.

Ils ne sont **pas automatiquement transmis** aux partenaires de l'école ni aux parents.

QUE FAIRE EN CAS DE QUESTIONNEMENTS ?



En parler en premier lieu avec l'enseignant-e et chercher une solution ensemble.
La grande majorité des situations se règlent **par le dialogue avec l'enseignant-e**.
Prendre contact par le **canal indiqué** (agenda, mail ou téléphone).



Solliciter les partenaires de l'école

Si nécessaire, d'autres **ressources de l'école** peuvent être mobilisées
(médiatrice scolaire, partenaires du bien-être, ...)



Consulter notre site ou prendre contact avec notre secrétariat,
notamment pour des questions administratives.

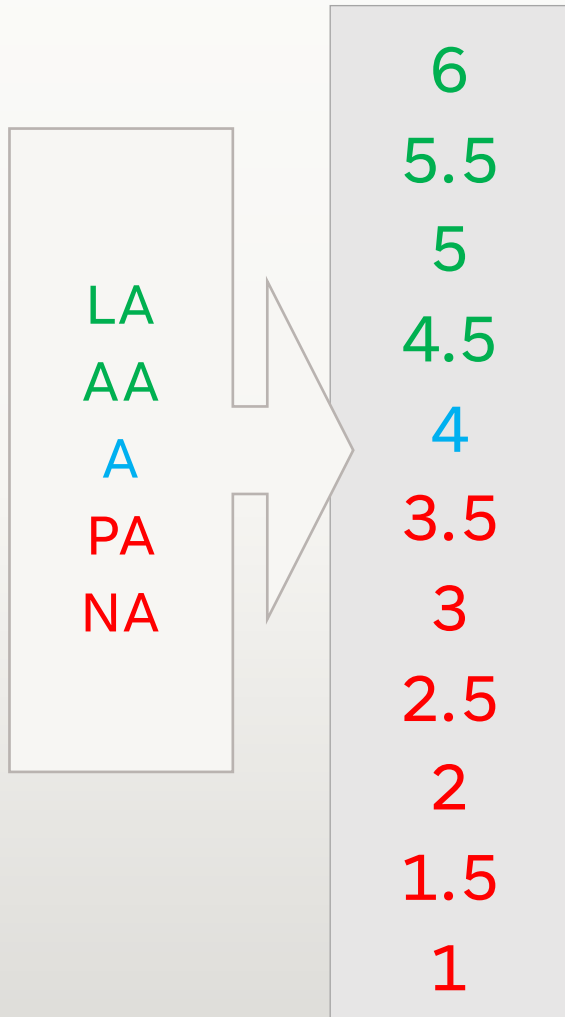


Les **doyennes** peut être sollicitée **en dernier recours** lorsque la situation
le nécessite ou persiste, pour soutenir la recherche de solution.

QUELS CHANGEMENTS PAR RAPPORT À LA 4P ?

- Une nouvelle discipline : l'allemand
- Cours d'AC&M et d'ACT : deux groupes bien séparés, changement au semestre
- Distinction progressive entre les sciences, la géographie, l'histoire et l'éthique et culture religieuse (= connaissance de l'environnement)
- Le système des notes
- Nouvel agenda de l'élève

- Système de notes



L'ÉVALUATION DÈS LA 5P

- ETA - TS

- Plusieurs éléments de travaux assimilés (ETA) viennent former une note de travaux assimilés (TA) qui compte comme un travail significatif (TS).

MOYENNES

Moyenne indicative semestrielle
(= point de situation).

Moyenne sommative annuelle
(= bulletin de notes).

L'ÉVALUATION EN 5P

Années et cycles concernés	Nombre de périodes d'enseignement hebdomadaire	Nombre minimum de travaux significatifs au premier semestre	Nombre de travaux significatifs par année
3 ^e et 4 ^e années (premier cycle primaire)	2 périodes	1 TS	2 à 5 TS
	3 à 4 périodes	1 TS	3 à 7 TS
	5 périodes et plus	2 TS	5 à 9 TS
5 ^e à 8 ^e année (deuxième cycle primaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS
9 ^e à 11 ^e année, classes de raccordement et de rattrapage (degré secondaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS

Pas de maintien en fin de 5P.

AGENDA DE L'ÉLÈVE

Informations générales en pages 1 à 13

Vacances : pages 97

Absences : dès p.98

Numérique : p. 114 – 116

Lien école famille : p. 118-120

OUVRIR L'AGENDA TOUS LES JOURS ET
ACCOMPAGNER SON ENFANT VERS UNE
PLUS GRANDE AUTONOMIE, TOUT AU
LONG DES DEUX ANNÉES DU CYCLE.

TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Français: _____ Mathématiques: _____

Allemand: _____
Connaissance de l'environnement: _____
Arts visuels: _____
Musique: _____
Activités créatrices et manuelles: _____

ÉLÉMENTS DE TRAVAUX ASSIMILÉS

INFORMATIONS DE L'ÉCOLE
INFORMATIONS DE L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT DE LANGUE ET DE CULTURE D'ORIGINE

_____ demande d'entretien

COMMUNICATIONS DES PARENTS

_____ demande d'entretien

Signature d'un des parents
(ou de sa représentante ou son représentant) _____

27

CADRE INSTITUTIONNEL ET RÈGLES DE VIE

ATTITUDE GÉNÉRALE

- SALUTATIONS,
- VOUVOIEMENT
- DÉPLACEMENTS
- ...

TENUE VESTIMENTAIRE

- PAS DE COUVRE-CHEF
- TENUE ADÉQUATE («LONGUEUR», INSCRIPTIONS)
- MAQUILLAGE

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- DEVOIRS NON FAITS
- OUBLIS
- PERTE ET CASSE DE MATÉRIEL
- BOISSONS
- WC
- VESTIAIRE
- ...

PROPRE
À
CHAQUE
CLASSE

1

A l'arrivée



=> Mes parents me disent au revoir hors de la cour.

=> Je suis prêt à l'heure de la sonnerie.

Je salue :



=> ma maîtresse/mon maître.

=> en entrant en classe.

Les adultes me montrent l'exemple ;-)



Je marche dans le bâtiment.

2

Comportement général

Salutations aux visiteurs

En 1P à 4P : J'écoute la maîtresse.

En 5-6P : J'apprends à me lever.

En 7-8P : Je me lève.

Appareils connectés

Objets interdits

=> Ils seront confisqués et mes parents seront avertis.

5

=> Si je recommence, je serai sanctionné.

Tenue vestimentaire



4

Vouvoiement

3

En 1P à 4P : J'apprends encore.

En 5P à 8P : Je vouvoie les adultes.



HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE, POUR PERMETTRE UN ACCUEIL ADÉQUAT

PAS DE PRÉSENCE ENSEIGNANT-E JUSQU'À 5
MIN AVANT LA SONNERIE

→ PAS DE RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE.

Les bonnes pratiques, pour les enfants :

- *Je n'arrive pas trop tôt dans la cour.*
- *Je suis responsable des jeux auxquels je joue.*
- *Mes parents ou autres adultes avec moi restent hors de la cour.*



DEMANDES DE CONGÉ ET ABSENCES : PROCÉDURE

EP Penthalaz-Venoge

ABSENCE ELEVE

5a

Gérée par le maître / la maîtresse de classe

Non prévisible

Prévisible

MALADIE
ANNONCE

AVANT LE DEBUT DES COURS
PAR TELEPHONE

- A L'ENSEIGNANT/E
- OU AU SECRETARIAT :
021 557 34 20
- OU PAR EMAIL :
ep.penthalaz-venoge@vd.ch

RENDEZ-VOUS
MEDICAL

ANNONCE
DES LA DATE
CONNUE

= PAS PLUS DE 2
PERIODES

Dispense de gym
occasionnelle

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

- A) Le téléphone des parents peut suffire.
- B) Les parents remplissent le document «justificatif d'absence» dans l'agenda ou le cahier de communication (si plus de 2 jours consécutifs).
- C) Les parents fournissent un certificat médical si l'absence est de plus de 5 jours.
- D) Le feuillet du RDV médical peut être exigé.

Décision no 131 – Congés individuels des élèves

1. Sur demande écrite et motivée des parents, un congé individuel ne peut être accordé qu'en présence de motifs impérieux attestés et/ou de circonstances tout à fait particulières, qui ferait apparaître un refus comme disproportionné.
 2. Les motifs qui relèvent de la convenance personnelle (organisation familiale, avantages financiers, organisation professionnelle,...) ne justifient pas, sauf demande exceptionnelle dûment motivée, l'octroi d'un congé individuel.
- RLEO, Art.54.** En principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances.

Gérée par la direction

Prévisible = Evénement

- DISPENSE DE GYM
- SUIVI REGULIER
THERAPEUTIQUE /
PEDAGOGIQUE
- RDV MEDICAL DE
PLUS DE 2 PERIODES

ANNONCE AU
PREALABLE

CONGE EXCEPTIONNEL

- POUR CIRCONSTANCE DE
FAMILLE

- ALLEGEMENT D'HORAIRE

ANNONCE
15 JOURS AVANT

DOCUMENT AGENDA – CAHIER DE COMMUNICATION
"DEMANDE DE CONGE"

OU

- ⇒ **PAR TELEPHONE**, 021 557 34 20, si moins de 24H
avant le rendez-vous, puis transmettre le justificatif au
secrétariat
- ⇒ **PAR COURRIEL**, ep.penthalaz-venoge@vd.ch
- ⇒ **PAR COURRIER**, EP Penthalaz-Venoge, Direction,
Ch. du Collège 1, 1305 Penthalaz

**! L'ELEVE N'EST PAS LIBERE(E) SI LE CONGE N'A PAS ETE
VALIDE PAR LA DIRECTION
PAR ECRIT, SOIT PAR COURRIER, COURRIEL OU VIA
L'AGENDA**

CONGÉ JOKER

GÉNÉRALITÉS

Jusqu'à 6 demi-journées par année scolaire (tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes)

Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)

Annonce à la maîtresse ou au maître de classe via le formulaire dans l'agenda (noter « congé joker » uniquement).

CONDITIONS

Annonce au moins 2 jours à l'avance

2 demi-journées cumulables au maximum

→ Pas un jour complet avant ET un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés (cela équivaudrait à 4 demi-journées cumulées)

Le congé est considéré comme utilisé en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé

Pas de report du solde d'une année à l'autre

EXCEPTIONS

Le premier jour d'école de l'année scolaire

Les jours des ECR

Le jour précédant ou suivant directement un congé motivé accordé

Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école

Si l'absence implique un dépassement de la durée de 18 demi-journées de congé pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)

COMME POUR TOUT TYPE D'ABSENCE, LES PARENTS ONT LA RESPONSABILITÉ DE S'ASSURER DU RATTRAPAGE DU TRAVAIL MANQUÉ.

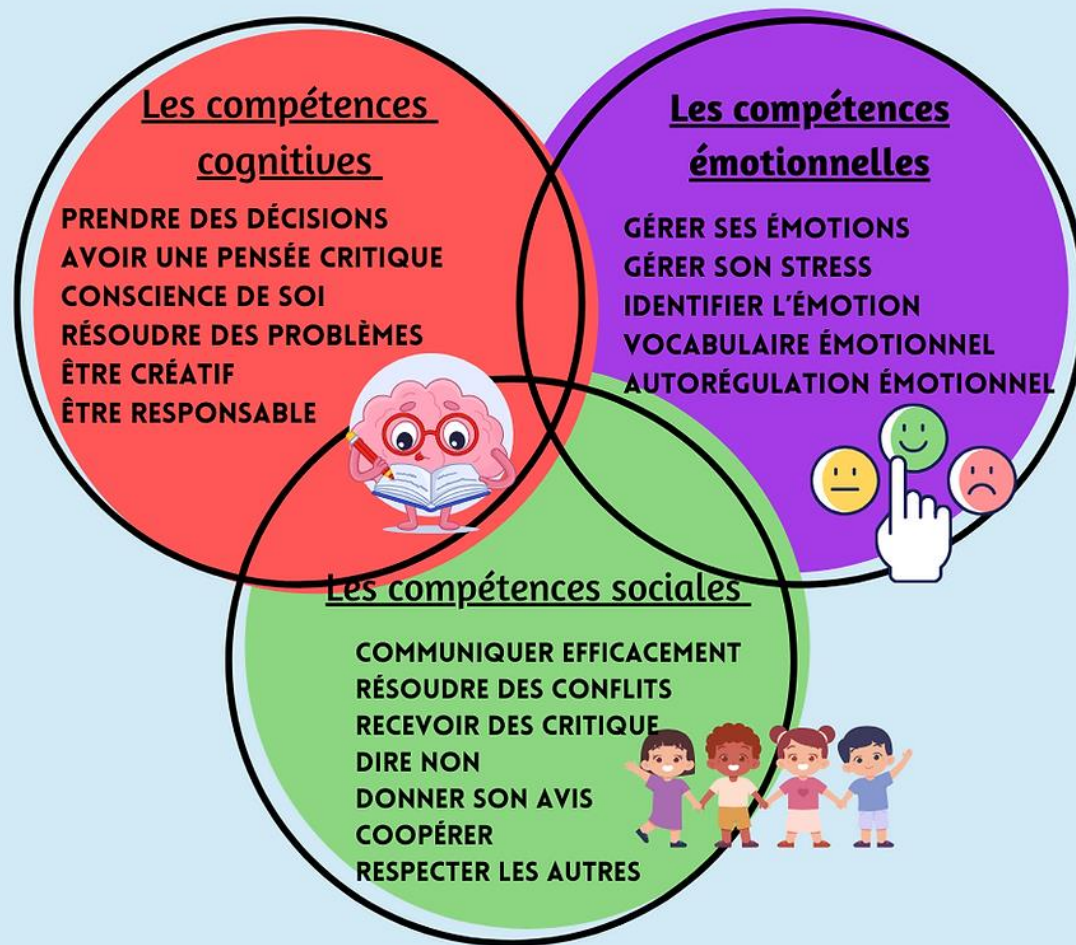
DANS CETTE PERSPECTIVE, CHAQUE ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT LEUR FOURNIT LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À CETTE TÂCHE.

LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

Permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés, leurs aptitudes à vivre ensemble et à mieux gérer leur stress et réguler leurs émotions en renforçant leurs compétences psychosociales (CPS) constitue un levier clé de la promotion de la santé.

Selon rapport santé publique France mars 2022

Les compétences psychosociales



APPAREILS CONNECTÉS

Les appareils connectés (téléphones portables, montres connectées, traceurs, etc.) sont **INTERDITS** dans le périmètre scolaire, sur temps scolaire, y compris lors des sorties. Si l'enfant les emmène à l'école, ils doivent être éteints et rangés dans leur sac.

EN CAS DE NON RESPECT DU RÈGLEMENT :

Les appareils sont **DANS TOUS LES CAS CONFISQUÉS**, selon les précisions suivantes :

- 1-2 fois : avertissement aux parents via l'agenda, rendus à la fin de la journée.
- Dès la 3^{ème} fois, avertissement via l'agenda, à venir récupérer à la direction, sanction en sus.



ACTION INNOCENCE

ACTION INNOCENCE CRÉE DES CONTENUS DESTINÉS AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS AINSI QU'AUX PARENTS QUI SOUHAITENT LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PRATIQUES NUMÉRIQUES.



ÊTRE PARENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

WHATS'APP ET RÉSEAUX SOCIAUX

En tant que parent, veiller aux échanges sur les What'sApp ou sur certains réseaux sociaux, qui ont des répercussions en classe et hors classe.

Pas de responsabilité de l'école.

DES RESSOURCES PRÉCIEUSES

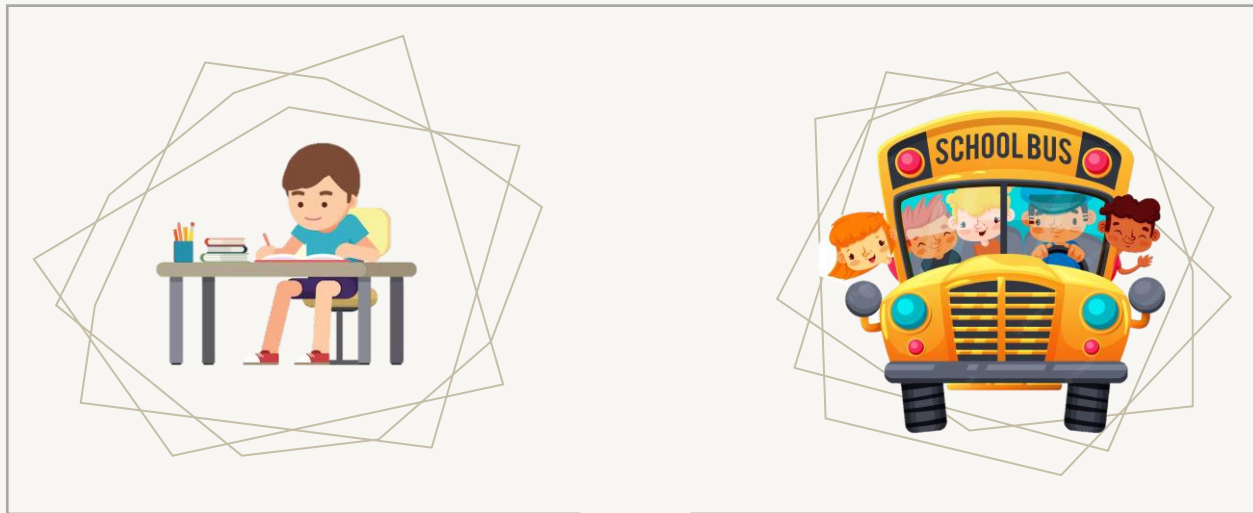
- Action Innocence
- Application MyTwiga Parents
- Ecole de Gaming NOETIC

LE DROIT DE NE PAS AIMER MAIS
LE DEVOIR DE S'Y INTÉRESSER.
LE DEVOIR D'AVOIR UN REGARD SUR LE TÉLÉPHONE DE L'ENFANT.

NOS PARTENAIRES PARASCOLAIRES

*En cas de questions / remarques concernant les transports, merci de contacter directement **Microgis**.*

*La transmission des informations encore les structures d'accueil et l'école incombe **aux parents**.*



ASIVENOGE



COMMUNES

COMMENT NOUS ATTEINDRE ?

CONTACT PRIVILÉGIÉ : ENSEIGNANT-E DE CLASSE

INFORMATIONS GÉNÉRALES OU QUESTIONS ADMINISTRATIVES

TÉL. 021 557 34 20

ep.penthalaz-venoge@vd.ch

<https://www.ep-penthalaz-venoge.ch>

VOS QUESTIONS ?



MERCI